

Le Petit Bégaon



JUILLET 2022

n°14

Bulletin municipal

Très bel été!



voir p.22

www.beganne.fr



SOMMAIRE

p.3 / Édito du Maire

DÉMOCRATIE LOCALE

p.4 / Plan de développement

LES TRAVAUX 2022

p.6 / Travaux dans l'espace public

p.8 / Travaux sur les bâtiments communaux

CULTURE

p.10 / La médiathèque estivale

p.11 / Les dix ans de Béganne Collection Ming

VIE MUNICIPALE

p.12 / Plantation de haies bocagères

p.13 / Numérotation des rues

p.13 / Investissements dans la défense incendie

p.13 / Subvention à l'achat de vélos électriques

p.13 / École : Les CM et les énergies

VIVRE À BÉGANNE

p.14 / Vilaine en Fête à Folleux

p.16 / La boutique sur la place

p.16 / École : au potager de l'école...

p.17 / Nouvelles du Cabinet infirmier

p.17 / Le salon de coiffure reçoit le Label Éco Défi

VIE MUNICIPALE

p.18 / Recensement de la population

p.18 / Guichet numérique des autorisations
d'urbanisme

p.18 / Inscriptions scolaires

ÉCOLE

p.19 / Pommes et compote pour les CP

p.19 / Activités nautiques à l'étang Aumée

p.19 / Visite de la Boulangerie

p.19 / Journée sportive des CP/CE1 et CE2

VIVRE À BÉGANNE

p.20 / L'Agenda de l'été

p.20 / La Garde de la Vilaine Foot/Basket

p.21 / L'été pour les jeunes à Béganne

p.22 / Le Centre Social Intercommunal

p.23 / Le Centre Communal d'Action Sociale

p.24 / Les outils de communication de la Commune

EXPRESSIONS POLITIQUES

p.26 / Droit d'expression de l'opposition

p.27 / Expressions de la majorité

Directeur de la publication : Bernard RYO

Comité de rédaction : Bernard RYO, Emmanuelle LE BRUN, Sébastien LE FOLGOC,
Yoann Le CLECH, Nadine Le Port, Caroline LE GAL, Florence LEFEUVRE,
Anthony DE BOUARD, Virginie TUAL

Distribution : Marcel BEGOUIN, Marie-Françoise DANAIRE

Photo de couverture : Robert CADIOU

Création / Mise en Page / Impression : Groupe IMPRIGRAPH

IOV Communication - Arradon - R.C 875 780 207

Dépôt légal : n°2143



“ La Démocratie en Grand ”

C'est un réel plaisir de voir les Bégannais répondre aux invitations de la Commune pour venir parler, dans un esprit constructif et bon enfant, de notre avenir commun. Le printemps dernier a été riche en rencontres, et de prochaines auront lieu d'ici la fin de l'année et au-delà.

D'ici là s'ouvre le premier vrai été de liberté depuis trois ans. Il sera beau et chaud. On peut s'en inquiéter pour l'avenir de notre planète, mais cette prise de conscience n'empêche pas de profiter de l'instant, notamment de tout ce qui se passera à Béganne et de notre cadre naturel et culturel hors du commun. Gageons que Vilaine en Fête, avec son affluence record et la satisfaction du public, aura été une belle entrée en matière de cet été que je vous souhaite radieux.

À l'automne commencera, je l'espère, le temps des travaux. L'aménagement des entrées de bourg en sera le moment essentiel. Aujourd'hui le rond-point et la boulangerie invitent les utilisateurs de la D20 à s'arrêter. Il faut leur donner envie de monter dans le cœur historique et culturel de notre village. J'ai demandé au Département le transfert en route communale de la rue du Chemin Creux, qui est une départementale. Cette demande, qui sera probablement acceptée, s'accompagnera du virement dans les comptes communaux de la somme théoriquement nécessaire à sa remise à neuf. Cela allégera le coût des travaux.

L'enfance et la jeunesse occupent une bonne part de ce bulletin municipal. L'école par ses activités pédagogiques nous montre sa vitalité. Avec notre partenaire le Centre social intercommunal, géré par la Fédé, les jeunes de Béganne vont trouver la même qualité d'activités que les années précédentes. Vous verrez ceux qui participent à Argent de Poche du 4 au 29 juillet.

Enfin, avec son site Internet et Intramuros, la Commune modernise ses moyens de communication numérique. Elle les met à disposition des associations, commerçants et artisans bégannais, pour qu'ils puissent se faire connaître et diffuser leurs événements et informations.

En attendant la rentrée, je me joins à mon équipe d'élus et d'agents municipaux pour vous souhaiter un bel été familial et ensoleillé.

Bernard RYO
Maire de Béganne

Le Plan de développement

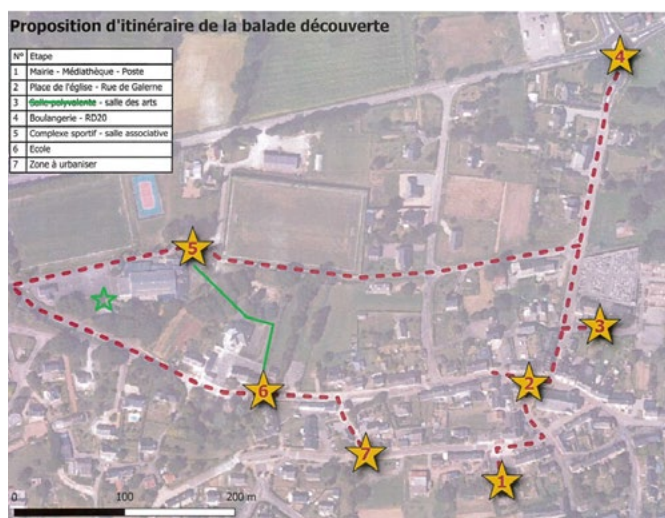
La Commune s'est lancée dans un grand exercice démocratique, pour réfléchir ensemble au Béganne des cinq à dix prochaines années. Une première phase de diagnostic est close. Nous disposons d'une photographie partagée de la situation communale. La seconde phase commence, au cours de laquelle nous allons travailler avec vous à la définition de plusieurs scénarios de développement, pour ensuite choisir celui qui nous rassemblera autour de ce que l'on appelle un plan guide. La dernière phase de l'étude consistera à l'élaboration de fiches actions.

Actions menées à ce jour

Enquête : 126 personnes ont répondu au questionnaire diffusé dans les boîtes aux lettres.

Interviews : dix personnes ont été interviewées, dont les deux élus d'opposition à notre demande.

Balade urbaine : une cinquantaine de Bégannais a déambulé dans le bourg le 9 avril pendant presque trois heures, pour échanger autour des points cardinaux de la vie du bourg : place de l'Église, Collection Ming, Croix Neuve, Bois Joli et rue du Buisson Rond.



Ateliers jeunes : dix adolescents fréquentant l'espace jeunes se sont exprimés le 21 avril sur leur vision de la Commune et leurs attentes (100 % de garçons, où sont les filles ?)

Comité consultatif : le 3 mai, 14 habitants ont été sollicités sur leur définition du bourg, sur ce qui le caractérise et ce qu'il faudrait améliorer. Des débats intenses mais bon enfant.

Comité de pilotage : plus technique que le comité consultatif, il a rassemblé le 31 mai des représentants de la vie associative, culturelle, la santé, la Compagnie des Ports, Redon Agglomération, des agents municipaux. Le CAUE et les conseillers départementaux se sont excusés. Un bilan de la phase 1 lui a été présenté.



Le résumé du Diagnostic

Le diagnostic détaillé est en ligne sur www.beganne.fr. Les grandes lignes sont :

LES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Une population stable, grâce à un solde migratoire positif, et vieillissante (40 % de la population a plus de 60 ans contre 31 % sur Redon Agglomération). Béganne attire de jeunes retraités. La taille des ménages diminue (2,07 personnes). 35 % de couples sans enfants et 37 % de personnes seules sans enfant.

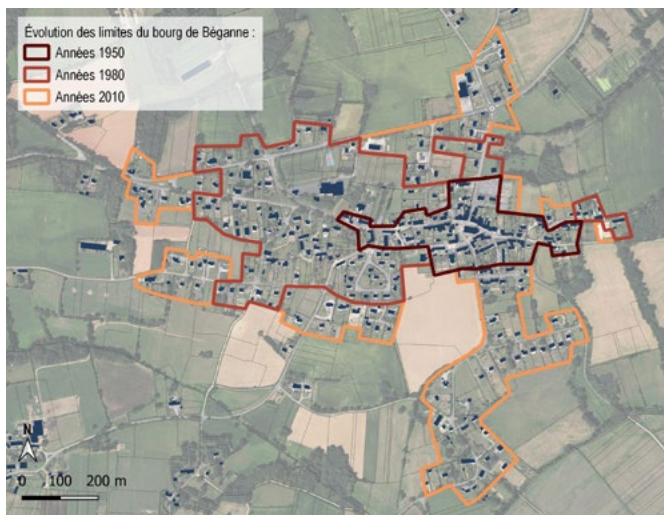
LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Développement important du bourg depuis 1950.

Un parc de logements qui progresse par vagues au fur et à mesure de l'ouverture de lotissements (1 012 logements en 2018 contre 539 en 1968). 21 % construits avant 1919, 98 % de maisons individuelles, 47 % de 5 pièces et plus, occupés à 82 % par leur propriétaire. 23 % de résidences secondaires et 11 % de logements vacants en 2018.



De nombreuses dents creuses en zone constructible, dans le bourg, sur le secteur Bellion et sur le secteur La Chevalerie/Pellouan, peuvent accueillir potentiellement 117 futurs logements.



LE CADRE DE VIE

Le questionnaire fait ressortir que les trois atouts principaux de Béganne sont dans l'ordre : son calme et cadre de vie, la beauté de sa nature et sa localisation entre mer et métropoles. Les Bégannais sont là pour le cadre de vie (51 %), passer leur retraite (36 %) parce qu'ils y sont nés ou ont grandi là (33 %), pour la famille (30%) (plusieurs réponses possibles).



LES MOBILITÉS ET FONCTIONNALITÉS

On accède à Béganne par la D20, par la RD137 et par la Vilaine. Les flux routiers sont essentiellement tournés vers Redon et dans une moindre mesure Allaire et Rieux. 31 % des répondants au questionnaire ne se déplacent qu'en voiture. Forte demande de sécuriser les liaisons douces vers Bellion, la Chevalerie et Pellouan. L'offre de stationnement est suffisante mais peu lisible.

Trois polarités dans le bourg : centre historique, Croix Neuve et Bois Joli. Les commerces et services (au sens large) bégannais sont peu utilisés par la population sauf la boulangerie (43% des Bégannais y vont une fois par jour), les sentiers de randonnée, les locaux associatifs et sportifs (respectivement 33% et 27% y vont une fois par semaine) le salon de coiffure et le port de Folleux (respectivement 48% et 47% y vont une fois par mois).

LA PERCEPTION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

89 % des répondants trouvent que le bourg n'est pas assez animé (animation commerciale et socioculturelle). 94 % souhaitent au moins un nouveau commerce/service (surtout commerce de bouche ou un service médical ou paramédical).

■ La seconde phase

Le comité de pilotage a proposé de concentrer la définition de scénarios sur trois lieux et sur trois thèmes. Les trois lieux sont la zone à urbaniser derrière la mairie, le Bois Joli et plus précisément le lieu d'un futur pumtrack (ou skate park ou city stade) et les dents creuses dans le bourg. Les trois thèmes sont les mobilités douces, les lieux de vie et de rencontre, en premier lieu le commerce mais pas seulement, et la mise en valeur du patrimoine.

L'intégration des nouveaux venus dans la vie locale est apparue comme une priorité unanimement reconnue.

Au moment où seront publiées ces lignes, le comité de pilotage se sera réuni le 21 juin pour formuler des premières propositions. Elles seront soumises aux jeunes le 5 juillet et au comité consultatif courant septembre.

■ Béganne aussi pour les filles

5 juillet de 10h à 12h à l'Espace Jeunes

Consultation des jeunes sur l'avenir de Béganne. Le premier atelier n'a réuni que des garçons.

Pour que l'avenir de Béganne soit mixte et accueillant pour tous, venez nombreuses aussi le conjuguer au féminin !

Espaces Publics

Plusieurs chantiers ont été entamés sur l'espace public. La Commune travaille avec un maître d'œuvre pour une bonne partie d'entre eux (Monsieur Xavier Cayet en groupement avec AGPU). Le programme annuel d'entretien de la voirie est géré dans le cadre d'un groupement de commandes avec sept communes du canton.

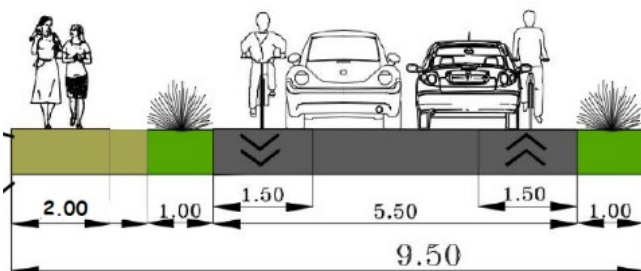
■ Entrées de Bourg

Ce chantier concerne la rue du Chemin Creux, la rue du 19 Mars et la rue de Garenne. La commission voirie a été consultée sur les sens de circulation et la répartition des voitures, piétons et vélos. Ses conclusions sont que tout doit rester à double sens. En effet, compte tenu du relief de Béganne, la rue du Chemin Creux est le seul lieu de passage possible, entre la D20 et la vallée de la Vilaine, pour les gros engins agricoles.

Sur la rue du Chemin Creux en montant, la rue sera bordée sur sa gauche d'un large cheminement de 3 m partagé entre les vélos et les piétons. Avant le carrefour, ces deux voies seront séparées par de la végétation.

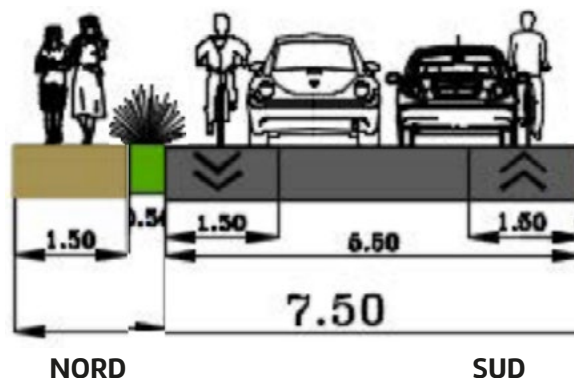


Mais après le carrefour, la rue se resserre : la voie pour les voitures sera réduite (de 5,5 m à 5 m) et la végétation disparaîtra. En haut de la rue, la voie pour les voitures passera en circulation alternée avec priorité pour ceux qui montent (comme lorsque des barrières ont été posées le long de l'ancien hôtel).



Sur la rue du 19 Mars en montant, c'est sur la droite que la rue sera bordée d'un large trottoir de 2m uniquement pour les piétons. Les vélos circuleront avec les voitures. En montant, la végétation entre les deux voies disparaîtra faute de place et la voie pour les voitures sera réduite (de 5,5 m à 5 m).

La rue de Garenne sera organisée pareillement mais avec un peu moins de largeur disponible.



Ces propositions ont été transmises au maître d'œuvre qui, à ce jour, travaille pour nous présenter bientôt un avant-projet. Il sera partagé pour avis et discussions avec les riverains et l'ensemble des Bégannais.

La rue du Chemin Creux est une route départementale. La Commune a envoyé un courrier au Département pour lui demander de transférer cette route dans le patrimoine communal, sous réserve de vote favorable du Conseil municipal et du Conseil départemental. Ce transfert s'accompagnera du paiement à la Commune d'une « soulte » correspondant au prix théorique de remise à neuf de la chaussée. Cette somme que nous ne savons pas précisément évaluer à ce jour nous permettra de financer une partie importante du coût du projet, d'autant qu'elle se calcule sur la base d'une route aux normes départementales, alors que nos travaux correspondent à des normes de route communale, bien moins coûteuses.



■ L'extension du Cimetière et le Parking de l'École

Ces deux projets sont également à l'étude entre les mains de Monsieur Cayet. La commande pour le cimetière concerne également un nouveau colombarium. Il lui est demandé de proposer des aménagements qui limitent la pousse des mauvaises herbes.

Le parking de l'école devra permettre d'organiser de façon sécurisée la montée et la descente des enfants depuis les voitures, sans risque d'accident avec les véhicules en circulation. Orange a accepté de vendre à la Commune son terrain derrière l'autocom à côté de l'école. Le passage piéton entre le parking et l'école sera donc possible.

Les Bégannais seront informés des résultats de ces études.

■ Le programme de voirie 2022

Comme tous les ans, plusieurs communes de la partie morbihannaise de Redon Agglomération se regroupent pour mutualiser leur marché d'entretien de voirie. Nous travaillons avec Allaire, Les Fougerêts, Rieux, Saint Jacut les Pins, Saint Jean la Poterie et Saint Vincent sur Oust. À cause du contexte international, le prix des matières premières et des carburants a profondément renchéri le coût de ce programme. La Commune a dû se résoudre à réduire les travaux en enrobé : la réfection de la route allant de la Guerche à la D20 est reportée. 25 tonnes de PATA ont déjà été utilisés pour réparer les routes (nids-de-poule, etc.), 3 765 mètres de fossés vont être curés. La route de Carrouis à la D20 va être refaite en enrobés et deux chemins réparés : le chemin menant à L'Estier et celui allant dans le marais depuis la Nicancouët.

■ Liaison douce entre la Croix Neuve et Bellion



Des discussions sont bien avancées avec Monsieur François Lagrée, pour permettre à la Commune d'acquérir une bande de son terrain situé entre la Croix Neuve et Thomaze. Nous l'en remercions chaleureusement. Le but est de créer une voie piétonne/cycles sur une emprise de 4 m de large maximum. Le projet aura été présenté au Conseil municipal du 23 juin et les discussions vont se poursuivre avec Monsieur Lagrée et les trois autres propriétaires riverains concernés. Une seconde tranche permettra ensuite de raccorder Thomaze et l'entrée de Bellion.

■ Renaturation du ruisseau de Bled

François de Lantivy, Adjoint, a assisté à une réunion de l'EPTB Eaux et Vilaine pour évoquer un projet de « renaturation » du ruisseau du Bled à la Herviaie. « Le mot renaturation désigne les processus par lesquels les espèces vivantes recolonisent spontanément un milieu ayant subi des perturbations écologiques. Il désigne aussi les opérations d'aménagements et de gestion restauratoire puis conservatoire consistant à restaurer le « bon » état écologique et paysager de sites que l'on estime dégradés par les activités humaines, les événements naturels ou par l'absence de certains animaux » (Wikipédia).



À suivre.

Bâtiments Communaux



La municipalité avait présenté au Conseil municipal le cahier des charges d'un plan de travaux ambitieux pour les bâtiments municipaux et les espaces publics. Ce document a été la base d'une consultation pour un marché public de maîtrise d'œuvre. Un lot bâtiments et un lot espaces publics. Le lot espace public a trouvé son maître d'œuvre (cf. pages précédentes). Le lot bâtiments a dû être revu, car les candidats voulaient d'abord une estimation d'enveloppes financières. Le cabinet d'architecte Burgaud nous a fait cette estimation.

Attention, les prix ici sont des estimations « au doigt mouillé », non pas qu'elles ne soient pas sérieuses, mais elles se basent sur des hypothèses générales qui peuvent être réévaluées par la Commune en fonction des choix retenus. Ce sera le travail de la municipalité, aidée par la commission bâtiments et les futurs maîtres d'œuvre, et en concertation avec les Bégannais, d'entrer dans les détails de ces projets pour ne retenir que ce qui nous importe vraiment.

Les coûts donnés ici sont les travaux hors taxe. Il faut y ajouter environ 6% de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, 10 % de provision pour hausse des coûts et la TVA (récupérable sur les investissements).

Pour ceux qui ne maîtrisent pas ce vocabulaire, l'assistance à maîtrise d'ouvrage désigne le professionnel qui nous aide à formaliser précisément ce que l'on veut (ce qui est loin d'être toujours évident). La maîtrise d'œuvre désigne le professionnel qui réalise ce que l'on veut.

■ Salle Polyvalente/Salle de Sport

Isolation de l'ensemble du bâtiment (renforcement de la charpente associé), bardage et couverture, menuiseries extérieures et intérieures, réfection des sols, plafonds, peintures, raccordement à la chaufferie et adaptation des appareils de chauffage (la salle de sport ne sera pas chauffée), cuve de récupération d'eaux de pluie pour arrosage. Travaux : 1 170 000 € HT.

■ Restaurant Scolaire

Création d'un préau pour protéger les enfants devant le restaurant scolaire, création d'un escalier extérieur, protection des salles de classe contre le soleil, raccordement à la chaufferie et adaptation des appareils de chauffage, réfection des peintures. Travaux : 205 000 € HT.

■ Salle Multiactivités

Isolation, chauffage, menuiseries, mise aux normes PMR d'une porte, réfection sols et murs. Travaux : 125 000 € HT.

■ Salle des Arts

Désamiantage et réfection complète de la toiture, chauffage, plomberie, isolation, menuiseries. Travaux : 250 000 € HT.

■ Chaufferie Centrale

Chaufferie bois raccordée aux deux bâtiments précédents. Travaux : 165 000 € HT.





■ Espace Jeunes



L'espace jeunes n'était pas inclus initialement dans le programme de travaux. Il a été rénové vers 2008 pour 94 000 € HT, mais la toiture refaite s'est dégradée de façon inquiétante. La mission du cabinet Burgaud a donc été étendue à ce bâtiment. Nous aurons l'estimation du coût des réparations à la fin de l'été. Elle prendra en compte un raccordement à la chaufferie bois.

Ce bâtiment a une réelle valeur affective et patrimoniale pour les Bégannais des années 80/90. Il a été monté en 1978 par les jeunes de l'époque, à partir d'un bâtiment en kit fourni par l'État (opération mille clubs dans les années 70). Il a été le siège d'une belle vie culturelle. Mais, sans préjuger de ce qu'il conviendra de faire autour de cet équipement, il n'a certainement pas été conçu pour durer et il est mal exposé, au nord et sous les arbres. Sur l'ensemble des « 1 000 clubs » installés dans le Pays de Redon (nous n'avons pas le chiffre exact), seuls restent ceux des Fougères et de Béganne.

■ Financement de ces travaux

Le Département est toujours présent pour aider les Communes dans ce genre de projets d'envergure. Les financements d'État pourront être sollicités, d'autant que la dimension rénovation énergétique est forte et qu'il est très sensible à ce genre de projets. La Commune est en veille, avec l'aide de Redon Agglomération, sur les dispositifs de financement qui pourraient être sollicités (financements culturels pour la Salle des Arts). Le Conseil municipal déterminera la part de l'autofinancement qui sera payé sur fonds propres et la part du recours à l'emprunt.

Chapelle de Bignac

Seize personnes se sont retrouvées le 16 juin pour se raconter la chapelle, autour d'Irène de Château-Thierry de la commission diocésaine des arts sacrés. Elle parlait également au nom du Père Sébastien Brossard. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la restauration du vitrail, tombé suite à une tempête. Daniel Marsac a raconté l'histoire de Bignac sous la révolution, où la chapelle avait été détruite, puis reconstruite vers 1830. Albert Laquittant a ensuite raconté les restaurations récentes, avec François de Lantivy.

L'assemblée était d'accord pour dire que l'intérêt du vitrail existant n'est ni artistique, ni culturel. Son intérêt c'est ce qu'il raconte, un témoignage autour des drames et des violences qui ont secoué la région pendant la Chouannerie. Par ailleurs, le vitrail n'a visiblement pas été conçu pour sa baie d'origine, car il ne met pas du tout en valeur sa structure originale.

Sur ce constat, Madame de Château Thierry a proposé de restaurer le vitrail existant et de le placer dans la baie sud, en face de la porte latérale. Un concours pourrait être lancé par la mairie pour un nouveau vitrail, dans la baie est derrière l'autel. Ce vitrail doit renforcer la mise en valeur patrimoniale de l'édifice, et sa vocation culturelle. Madame Hery, Conseillère départementale présente, a assuré du soutien technique et financier du Département. La Commune pourra investir dans une signalétique qui expliquerait aux visiteurs l'histoire de la chapelle et de ses vitraux.

À suivre...



La Médiathèque

■ Qu'y trouve-t-on ?

La médiathèque est ouverte à tous, l'équipe de bénévoles et salariée est présente pour vous accueillir. Vous pouvez y consulter des documents et avoir accès à la Wi-Fi. Trois postes informatiques sont à votre disposition pour aller sur internet ou effectuer vos travaux en bureautique.

L'emprunt nécessite une inscription, vous pourrez ensuite faire votre choix et emprunter des documents parmi les romans, documentaires, bande-dessinées, DVD et revues proposés pour tous les âges.



Nouveauté : une boîte de retour est à votre disposition près de l'entrée de la médiathèque pour vos retours de documents en dehors des heures d'ouverture.

■ L'été à la Médiathèque

Autour du thème de la mer, nous vous proposons de nombreuses activités : exposition « la mer », sélection de documents, puzzles, coloriage géant collectif, jeux de société en bois, « biblio-bingo » pour les enfants, coups de cœur des Lisous...

Afin de profiter de ces animations, la médiathèque sera exceptionnellement ouverte le mardi dès 14 h, du 12 juillet au 30 août.

■ « Pendant l'année de GS

Nous sommes allés à la médiathèque. Nous avons réalisé plusieurs activités avec Caroline, Marie Thé, Sibylle et Patricia.

On fait du dessin, du coloriage, du découpage et du collage avec Caroline. On recherche, regarde des livres sur un thème et on essaie de lire le titre et le texte avec Patricia. Puis, on les range correctement en fonction de l'étiquette.

Sibylle nous raconte des histoires. Avec Marie Thé, nous regardons des revues. Une fois, on a mis un casque pour écouter une histoire avec un CD. C'était bien. On aime aller à la médiathèque. On adore les histoires. »

Les enfants de GS

Horaires

■ D'été

La fermeture estivale aura lieu du 1^{er} au 15 août.

Horaires d'ouverture du 12 juillet au 30 août :

Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h

Samedi : 9h30-12h

■ À la rentrée

Matinée portes ouvertes le samedi 17 septembre.

Exposition : « Textes et gravures » de Gérard Hocquet du 20 septembre au 15 octobre.

Horaires d'ouverture habituels :

Mardi : 16h-18h / Mercredi : 10h-12h

Samedi : 9h30-12h

Le Mot du Maire

Depuis six ans, Béganne Collection Ming réalise un formidable travail pour apporter la culture au plus près des gens, au cœur de Béganne. D'un point de vue dynamisme local, c'est un service qui fait vivre le bourg au même titre que la boulangerie, l'épicerie, la salle de sport ou la mairie. Les gens y viennent, de la vie et du lien social s'y créent. D'un point de vue culturel, la présence à demeure d'une collection d'art moderne est une chance et une locomotive pour la création locale. Des artistes bégannais et alentour, amateurs et professionnels, s'y produisent de façon accessible et proche de vous. Il se dit que les Bégannais ne viennent pas à la Salle des Arts. Faut-il rappeler que le fond d'œuvres géré par Béganne Collection Ming appartient à la Commune ? Ces œuvres qui nous ont été offertes par la famille de Monsieur Gilles Blum, ce sont les nôtres, les vôtres, il faut aller les voir et en être fiers.

Merci à Béganne Collection Ming.

Bernard Ryo



Béganne Collection Ming

Depuis 10 ans, Béganne Collection Ming, l'Art sans Complexe !

De 2016 à 2022, BCM continue son chemin...

De Xavier Carrère, Maître verrier, à Dominique Angelvy, Facteur poétique, nous avons proposé à votre curiosité des expositions très diverses et variées, peintres, sculpteurs et sculptrices, marionnettes, graveurs et graveuses de l'atelier d'art, et des événements toujours très conviviaux, apéros-concerts, des conteurs, du théâtre, des lectures, de la poésie, des rencontres autour des œuvres de notre collection, toujours dans une joyeuse ambiance.

Deux années de suite, nous avons organisé un dimanche de rencontres avec les écrivains locaux, toujours dans cet esprit chaleureux qui nous tient à cœur.

Nous vous avons proposé un défi création, bravo aux participants qui ont donné des productions originales et de qualité.

La collection Ming a initié également une collaboration avec les scolaires qui ont proposé à de nombreuses reprises, à la salle des arts l'exposition de leurs travaux.

Pendant l'hiver, l'événement 'Empruntez, dialoguez' des œuvres de la collection partent en itinérance chez des particuliers, dans des écoles et reviennent au printemps.

À l'invitation de Redon- Agglo, la collection Ming a été exposée au Château de Caslou, lieu partagé avec un artiste redonnais, Nicolas Le Dentelier. Nous avons accueilli plus de 200 visiteurs, et nous avons présenté la collection Ming, sous la pluie, lors de l'inauguration de Confluence 2021.

Nous espérons vous rencontrer lors des expositions de cet été.

Bienvenue à vous tous à la découverte de notre saison estivale.



<https://collectionming.strikingly.com>

<https://fr-fr.facebook.com/collectionming>

Agenda

■ Jacques QUINTON - Artiste photographe

Vernissage le 8 juillet à 18h30
puis jusqu'au 24 juillet

■ Michelle MÉHAT - Graveuse, vernissage

Vernissage le 30 juillet à 18h30
puis jusqu'au 14 août

■ « La Collection Ming fugue en poésie »

Exposition au Château de Caslou à Redon.
Du 17 au 27 août. Vernissage le 26 août à 17h.



Vous avez un projet de plantation de haies bocagères

La disparition annuelle de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques sur nos territoires. Le 6 mai 2019, le groupe d'experts des Nations Unies sur la biodiversité a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'état de la planète : nous avons perdu 50% de la biodiversité en 40 ans. 33% des oiseaux de nos campagnes ont disparu depuis les années 1990 (source muséum national d'histoire naturelle) auxquels s'ajoutent beaucoup d'autres espèces emblématiques indicatrices (25% des espèces de la plupart des groupes d'animaux et de végétaux étudiés sont déjà menacées d'extinction). Les épisodes de canicule impactant particulièrement les nappes phréatiques et les cours d'eau se répètent et sont en augmentation. La crise écologique, climatique et humaine planétaire nous touche de près. L'arbre et la haie sont au cœur de ces préoccupations. Le bocage est en capacité à réguler le climat, de stocker du carbone, de constituer un réservoir de biodiversité, de maintenir la quantité et la qualité des masses d'eau, d'apporter nourriture, d'améliorer le paysage, de protéger les troupeaux, produire du bois d'œuvre et de chauffage. Autant de raisons pour planter !

■ Aide à la plantation pour les particuliers

Votre commune soutient les projets de plantations de haies bocagères. Elle prend en charge la moitié du coût des fournitures et des conseils. Le travail de plantation reste à la charge du planteur.

En participant à la campagne de plantation vous bénéficierez de conseils sur le choix des essences, les techniques de plantations, la gestion indispensable de la future haie, de commande groupée de plants, paillage biodégradable, protections gibiers, tuteurs et d'un suivi personnalisé.

Le reste à charge pour le planteur est fixé à 3€ TTC du mètre linéaire planté (hors plantation).

■ Déroulement d'un projet :

1. Rencontre avec le planteur directement sur le lieu de plantation, Nous conviendrons ensemble des essences adaptées à votre terrain et à vos besoins ainsi que des travaux préalables à la plantation.
2. Envoi par mail d'une «fiche planteur» reprenant l'ensemble du projet à valider par le planteur.



3. Synthèse des projets et commande des matériels et des plants par le CPIE (fin septembre)
4. Retrait des fournitures à la pépinière « l'arbre et la haie » à St Ganton, et remise d'un document reprenant l'ensemble des informations à connaître pour réussir sa haie. (novembre/décembre)
5. Plantation à la charge du planteur (rapidement après la livraison)

Avec les plants, il est fourni des protections chevreuils et lapins avec les bambous de fixation, du paillage biodégradable en fibre végétale.

Infos

Pour toutes demandes d'informations et inscriptions à la campagne de plantations de haies bocagères 202-2023, contactez :
Guillaume Cosson – Tél. 06 07 39 51 00
cpie-haiesbocageres@orange.fr

L'EPTB Vilaine en tant qu'animateur Breizh Bocage accompagne également les collectivités pour une meilleure préservation de leur patrimoine bocager, pour une gestion plus intégrée de leurs bords de voirie, pour l'inventaire des haies bocagères communales.

Pour les aides accordées aux agriculteurs pour la plantation de haies bocagères, contactez :
Julien Vidal – Tél. 06 98 37 95 78.



Plantation de haies et de bosquet

Le Conseil municipal a adopté une convention avec le CPIE (cf. article ci-contre).

Il a voté une prise en charge de 50 % des frais. L'enveloppe allouée au dispositif est de 3 000 €, plafonné à 150 € par foyer fiscal.

Pour tout renseignement, contacter directement le CPIE, qui se charge des démarches administratives.

Numérotation des rues



Le groupe de travail dirigé par François de Lantivy a fini la numérotation des rues entamée il y a quelques années dans la Commune. 428 nouveaux numéros ont été attribués sur 1 248 au total. Les plaques ont toutes été soit remises en main propre soit distribuées dans les boîtes aux lettres. Un certificat d'adressage a été envoyé à chaque propriétaire par courrier.

Défense incendie

La Commune a commandé un diagnostic sur la couverture incendie à Béganne. Il montre qu'aujourd'hui 20 % des logements sont protégés, contre un peu plus de 30 % sur le Morbihan. La pose de neuf poteaux incendie a été prévue au budget 2022 pour passer à 50 % de couverture. Le reste sera constitué de réserves à construire à des points stratégiques, au fur et à mesure des permis de construire, afin de ne pas les bloquer. En effet, un permis de construire ne peut pas être accepté si le bien n'est pas protégé par la défense incendie.



Subvention à l'achat de vélos électriques

Le conseil municipal a attribué une enveloppe de 1 000 € à la subvention de vélos électriques pour des particuliers. La prise en charge est de 10% du coût du vélo, plafonné à 100 €. Seuls les vélos achetés après le 7 avril 2022 sont concernés. Pour en bénéficier, présentez-vous en mairie munis de la facture du vélo et d'un justificatif de domicile à Béganne. Le vélo devra avoir été acheté dans un magasin situé sur le territoire de Redon Agglomération. Une version de travail du nouveau logo de la Commune montrait bien l'utilité des vélos électriques à Béganne.

École : les CM et les énergies

Durant cette année scolaire en cours de Sciences, les CM1-CM2 ont découvert le grand thème des énergies. L'association EPV (Énergies citoyennes en Pays de Vilaine) est intervenue durant trois après-midis sous forme d'ateliers pour parler du climat et des enjeux environnementaux, des modes de chauffage et de l'isolation, et enfin de la mobilité.

Qu'est-ce que l'effet de serre ? Quelles sont les différentes sortes d'énergies ? Pourquoi la Terre se réchauffe ? Comment mieux isoler ma maison ? Qu'est-ce qui consomme le plus à la maison ? Comment se chauffe-t-on à l'école ? Comment se déplaçaient mes grands-parents et mes parents pour aller à l'école ? Et moi dans tout ça ? etc... Beaucoup de questions auxquelles ils savent à présent répondre, pour mieux appréhender le monde de demain.



Vilaine en fête à Folleux

Exceptionnel !

Vilaine en Fête, c'est une semaine de festivités autour de la Vilaine. Une flottille d'environ 140 vieux gréements déambule sur le fleuve d'escale en escale.

Départ de La Roche Bernard le 23 mai au matin, direction Camoël. Au fil des jours, elle passe à La Roche Bernard, Arzal, Folleux, Redon et retour à La Roche Bernard pour deux jours de festivités.

Le 26 mai, jeudi de l'Ascension, la fête était à Folleux. D'après la presse locale, c'est 8 000 personnes qui ont afflué pour en profiter : 3 000 côté Nivillac et 5 000 côté Béganne !



Programme à Béganne

L'après-midi a commencé avec le marché du terroir organisé par Vent de Vilaine, et qui a duré tout l'après-midi. Il a regroupé une petite trentaine d'exposants dont cinq bégannais : Blé Noir et Bilig, Citoyens Jardinons au Naturel, Breizh des Bois, Annie Martin et Safran de Vilaine.

Les bateaux sont arrivés vers 17h, accueillis par un apéro offert par la Commune de Béganne. Des artistes sont passés d'une rive à l'autre pour se produire sur scène ou devant la cale. Outre la programmation officielle de Vilaine en Fête en soirée (Les Bardes et Lan Mara), l'harmonie fanfare de Malansac, avec son répertoire énergique et original, a été suivi des danses exotiques et ensoleillées de Perles d'Orient, la troupe de danse orientale de Nivillac.





Un passeur a permis les traversées d'une rive à l'autre. Des associations bégannaises ont organisé une restauration sur place, en plus de l'Escale, le bar restaurant de Folleux. Le Club de l'Amitié proposait des galettes saucisse, l'Association bégannaise de gym d'entretien des saucisses frites.

Les chasseurs de l'ACCA tenaient une buvette. Une autre buvette tenue par Vent de Vilaine proposait, au milieu du marché, des bières locales.

À 23h un feu d'artifice, offert par la Compagnie des Ports du Morbihan, a été tiré depuis une barge au milieu de la Vilaine.

Agents municipaux et bénévoles

Dans ce dispositif, la Commune a eu en charge l'organisation de la circulation et du stationnement, très compliqués dans la topographie très enclavée de Folleux. Elle a aussi mis son personnel technique à disposition pour, avec l'aide d'élus, l'installation et le démontage du matériel, le raccordement à l'électricité. Nous remercions l'équipe de Valentin Noël, responsable du service technique, pour son dévouement.

Nous remercions également les élus et bénévoles qui ont permis d'assurer le fonctionnement efficace et sécurisé des parkings, notamment un fort contingent de chasseurs, mais aussi des volontaires individuels. Merci aux bénévoles qui ont servi l'apéro des équipages et qui ont assuré la billetterie du passeur.

Nous remercions également Marc Eymond et la Compagnie des Ports du Morbihan, sans qui beaucoup de choses n'auraient pas été possibles, et Jean-Jacques Colin et l'association Vilaine en Fête, pour avoir apporté cette belle fête chez nous à Béganne.

Préparer Vilaine en Fête 2024

Cette préparation commence dès maintenant ! Un effort significatif est à faire sur le raccordement électrique du port, qui est largement insuffisant pour des manifestations de ce genre. Les retours très positifs que nous avons eus sur la fête en général, et sur nos domaines de responsabilité en particulier, ne doivent pas nous éviter de progresser pour les prochaines éditions. Après quatre années sans manifestation, l'organisation s'est quelque peu rouillée, surtout depuis que des personnages clés ont passé le relais. C'est l'occasion de remercier Claude Lanssens pour son engagement dans les précédentes éditions. Son expertise et son leadership nous ont grandement manqués. De nouvelles habitudes doivent se mettre en place et de nouveaux référents doivent prendre le relais de Claude.



VIVRE À BÉGANNE

Tous les producteurs de Béganne sont à l'honneur dans la boutique sur la place

La boutique associative Sur la Place met à l'honneur tous les producteurs de notre commune en vous proposant leurs produits à la vente.



Nous avons à cœur de faire une place à chacun des producteurs de Béganne autant pour les encourager et les soutenir que pour faire de la boutique Sur la Place un lieu de partage et d'ouverture. Les producteurs que nous vous présentons ci-dessous et que vous connaissez peut-être déjà ont chacun leurs compétences et leur savoir-faire et c'est justement cette diversité dans notre commune que nous avons plaisir à promouvoir et à réunir.

Gwendal Amelot pour Safran de Vilaine est installé au village des Noës de Trélan, certifié AB. Vous trouverez dans votre boutique des pistils et produits dérivés (cidre et velouté de potimarron).

Elodie Lubert, présente dès la création de l'association, propose une fois par mois des pièces de bœuf, veau et cochon. Elle est à La Denizaie.

Installé à Thomaze, Malwenn Nuellec est maraîcher labélisé AB et fournit tous les samedis en légumes la boutique.

Infos

Pour recevoir nos lettres d'information, écrivez-nous à associationsurlaplace@gmail.com

Vous pouvez aussi suivre notre actualité sur notre page facebook :

www.facebook.com/boutiquesurlaplace

Boutique associative sur la Place 3 place de l'Église. Ouverte le jeudi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h.



Ce sont les terrines, rillettes, saucisses ou encore boudins noirs de Pierre-Yves Robert de la ferme du Logerais que vous pourrez aussi découvrir.

Et enfin Ines Besnier, Oh les Nuages, propose des sacs, coussins, serviettes, essuie-tout, pochettes, lingettes et autres accessoires de mode et de décoration confectionnés par ses soins principalement en coton ou en lin. Elle vit au Grande Métairie.

(Texte et photos proposés par l'association Sur la Place)

Au potager de l'école, il se passe beaucoup de choses en une année !



À l'automne, les CE1-CE2 ont désherbé, arraché les fougères, enlevé les vieilles fleurs, taillé les framboisiers, ajouté du compost, paillé et posé des cartons pour l'hiver. À la fin de l'hiver, il y a eu un troisième composteur d'installé près du restaurant scolaire afin de mieux répartir les déchets. Les enfants ont eu un cours sur l'intérêt d'un composteur, ce qu'on peut y mettre, les différentes petites bêtes qui y vivent. Ce printemps, au potager, le sol était bien meuble pour planter les pommes-de-terre germées. La classe a planté également des tomates et de la bourrache. Des semis de salades, radis, courgettes et fleurs poussent en classe avant d'être planté mi-juin.

Merci à l'association « Citoyens, jardinons au naturel » pour son accompagnement régulier, ses conseils et le don de plants.



La Commune soutient les producteurs locaux

Malwenn Nuellec fournit en légumes le restaurant scolaire. La Commune soutient par ses achats les producteurs et commerçants bégannais.

Adopte une coupe !

Le salon de coiffure d'Emilie Leroy reçoit le label Eco Defi



Un beau parcours que celui d'Emilie Leroy, arrivée de la Sarthe en 2020, en pleine crise du Covid, pour reprendre le salon de coiffure. L'enquête faite par le cabinet Altereo (cf. p4-5) montre qu'il est le deuxième commerce le plus fréquenté du bourg après la boulangerie. L'enquête que nous avons faite l'été dernier avait montré qu'un tiers des enquêtés l'avait adoptée comme coiffeuse régulière.

Aujourd'hui, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan lui délivre le label Eco Defi. Le candidat doit répondre à un minimum de 3 éco-défis parmi une liste de 39 sur les thématiques des déchets, des produits, de l'énergie, de la gestion de l'eau, de la mobilité et sociétales. Emilie a répondu à 13 d'entre eux : zéro sac plastique, stop pubs, remplissage des emballages vides avec du produit en vrac, flacons recyclés et recyclables, tri sélectif, recyclage des cheveux, coloration végétale, éco-produits, éclairage LED, remplacement des radiateurs, store pour éviter la climatisation, douchette à économie d'eau, apprentissage. D'autres sont en cours de réalisation.



Les cheveux recyclés ont une utilité dans la dépollution des eaux (1kg de cheveux absorbe 8 litres d'hydrocarbures), la fertilisation des jardins ou l'isolation des bâtiments.

Emilie nous a habitués à ce dynamisme, puisqu'en 2020 elle était lauréate du challenge Ecl'Ose dans la catégorie digitaliser son activité, organisé par Redon Attractivité.

Emilie et son apprentie Chloé vous accueillent dans une ambiance chaleureuse où un shampoing se transforme en expérience de détente et d'évasion.

Nouvelles du cabinet infirmier



« Après 15 ans au Centre Hospitalier de Redon, j'ai décidé de me renouveler dans ma profession. Mickaëlle Gaignard et moi pratiquons des soins à domicile et au cabinet sur RDV. Nos coordonnées sont les suivantes 06 58 80 84 76. »

Sylvie Ricordel, infirmière libérale à Béganne depuis avril 2020 avec Mickaëlle Gaignard.

(Texte et photos proposés par le cabinet infirmier)

Recensement de la population

La Commune de Béganne sera mobilisée du 19 janvier au 18 février 2023 pour une grande enquête de recensement, sous l'autorité de l'Insee. Des détails vous seront donnés dans le bulletin de décembre.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

À partir de maintenant, les autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration d'intention d'aliéner) peuvent être déposées en ligne sur :

<https://www.beganne.fr/autorisations-urbanisme>.

ÉCONOMIES DE PAPIER, DE FRAIS D'ENVOI, ET DE TEMPS !

- + **SIMPLE** : le dépôt de la demande d'urbanisme se fait en quelques clics.
- + **RAPIDE** : inutile de se déplacer en mairie.
- + **ÉCONOMIQUE** : il n'y a plus besoin de photocopier son dossier en plusieurs exemplaires.
- + **ACCESSIBLE** : le portail est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- + **PRATIQUE** : la demande est consultable par Internet.
- + **SÉCURISÉ** : l'accès au compte en ligne est personnel et confidentiel.

À noter qu'il est toujours possible de déposer ses demandes « papier » directement à la mairie.

Inscriptions scolaires

Pour visiter l'école Sainte-Marie et rencontrer l'équipe enseignante, contacter la direction de l'école au 02 99 91 81 28 ou à l'adresse eco56.stema.beganne@enseignement-catholique.bzh.

Association de parents d'élèves (APEL) :
contacter Monsieur Nicolas Nué (Président)
Tél. 07 85 26 58 58

Restaurant scolaire municipal

Le restaurant est géré en direct par la mairie, dans le but de développer pour un coût maîtrisé les approvisionnements locaux, bios et de qualité, pour aller au-delà de la loi Egalim. Dossier d'inscription en mairie ou sur : www.beganne.fr/restaurant-scolaire.

Transport scolaire

Inscription sur Breizhgo uniquement pour le secondaire hors collège d'Allaire. Pour les autres cas, voir Redon Agglomération.

www.redon-agglomeration.bzh/transports-scolaires



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2022

Simple & rapide



- Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Email : antennederennes.transports@bretagne.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial de Rennes-St Malo-Redon
Antenne des transports de Rennes
283 avenue du général Patton | CS 21101
35711 Rennes Cedex 7



Cueillette des pommes & compote pour les CP

Après avoir cueilli une vingtaine de pommes dans le pommier de notre classe derrière l'école, nous les avons laissé mûrir pendant quelques semaines. Pour faire la compote, nous avons épluché les pommes puis nous les avons coupées en petits morceaux. Ensuite, nous sommes descendus au restaurant scolaire pour que Laurent, le cuisinier les cuise. Il a aussi ajouté un peu de sucre. Pendant la cuisson des pommes, Laurent nous a expliqué comment il préparait nos repas. Il nous a aussi montré les réserves. Lorsque la compote était cuite et refroidie, nous avons pu la manger en classe l'après-midi. Elle était excellente.

Journée sportives des CP/CE1 et CE2

Après 2 années d'interruption, les élèves des écoles du réseau d'Allaire se sont retrouvés le 24 mai au complexe sportif de Béganne pour une demi-journée de rencontre sportive. « Nous avons pu profiter de l'espace des terrains de foot et de basket pour nous amuser. Le jeu de la chenille, le ballon chronomètre, l'épervier déménageur... sont quelques jeux auxquels nous avons participé. Les enseignants nous attendaient pour nous expliquer les règles des jeux et les parents nous accompagnaient dans les jeux et nous encourageaient. Après 2h00 de sport, nous avons faim ! Nous sommes allés à l'arboretum pour le pique-nique ». Nos camarades des autres écoles sont ensuite repartis en car pour finir la journée dans leurs écoles ».



Visite de la Boulangerie



Le vendredi 20 mai, à l'occasion de la fête du pain, les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter la boulangerie de la commune. À l'entrée de la boutique, la mère du boulanger les a accueillis avec un stand présentant les différents types de pains ainsi que les précieuses étapes de la fabrication de ces produits. Mathieu, le boulanger, leur a ensuite expliqué son métier et leur a fait découvrir son équipe et les différentes machines de son établissement (frigos, pétrins, fours...). Les écoliers ont ensuite mis la main à la pâte. Ils ont en effet confectionné leurs propres petits pains leur donnant la forme souhaitée tout en y incorporant divers ingrédients au choix: pépites et barres de chocolat, raisins secs. Après la cuisson de leurs productions, les élèves purent ramener leur formidable goûter à la maison.

Activités nautiques à l'étang Aumée

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Marie ont participé à des activités nautiques à l'étang Aumée à Saint-Nicolas de Redon. Tous les jeudis du 28 avril au 19 mai, les moniteurs de la base nautiques, Sylvain et Tom, leur ont enseigné les rudiments de la voile et du kayak. Au programme de ces journées ensoleillées et peu venteuses : préparation du matériel et des embarcations, apprentissage des techniques de navigation, entraînement et pratique du bateau à travers différents exercices et autres jeux sur l'eau. Pour valider cette initiation à la navigation, les écoliers, heureux et enchantés, ont reçu un diplôme à la fin de ce stage.



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

et du début de l'automne

Retrouvez le détail de ces événements au fil des pages du bulletin

- > **Jusqu'au 9 juillet** : exposition « Voyage autour du monde » à la médiathèque
- > **4 juillet** : début de Site été jeune
- > **4 juillet** : début d'Argent de Poche pour quatre semaines
- > **5 juillet** : Atelier « mon village demain » pour les jeunes (Espace jeune 10h-12h)
- > **6 juillet** : dernier jour de classe (au lieu du 7 juillet) **ATTENTION** : pas de transport scolaire ce jour-là
- > **8 juillet** : vernissage de l'exposition Jacques Quinton (Salle des Arts 18h30)
- > **10 juillet** : Ronde de la vilaine, randonnée
- > **11 juillet** : début du centre de loisirs
- > **18 juillet** : dernier jour pour le secondaire (sauf collège d'Allaire) pour s'inscrire au transport scolaire sur www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan
- > **19 juillet** : « Chien de Chagrin » par la troupe La Mauvaise Passe (Port de Folleux 18h30)
- > **30 juillet** : vernissage de l'exposition Michelle Méhat (Salle des Arts 18h30)
- > **Mois d'août** : la mairie est fermée le samedi matin
- > **1^{er} au 15 août** : fermeture estivale de la médiathèque
- > **6 août** : repas de la Garde de la Vilaine et feu d'artifice
- > **1^{er} septembre** : rentrée des élèves
- > **4 septembre** : fête de Bignac
- > **17 septembre** : matinée portes ouvertes à la médiathèque
- > **29 septembre** : Conseil municipal
- > **8 octobre** : repas du CCAS

Marché du Terroir au Port de Folleux

Vent de Vilaine renouvelle son marché de producteurs et d'artisans locaux à Folleux, **tous les jeudis de juillet et août de 16h à 21h, suivi d'un concert au restaurant l'Escale.**



La garde de la Vilaine Foot / Basket

La saison 2021-2022 a été maintenue !!! Nos licenciés ont pu finir leur championnat respectif. Les Seniors Foot finissent 3^{ème} de leur poule évoluant en D4, les Seniors Basket se classent 5^{ème} du championnat Excellence. Merci aux supporters venus nombreux ! Nous tenions à féliciter tout particulièrement les U11 du basket pour leur 1^{ère} place en championnat et finalistes de la Coupe départementale ! En novembre 2021, nous avons relancé la Soirée Choucroute qui a rencontré un franc succès. Nous continuons dans notre élan avec l'organisation du Moules/frites lors de la Soirée du feu d'artifice de Béganne le 6 août prochain. Depuis quelques mois, la GV s'est mise à l'heure d'internet avec un site où vous pouvez retrouver toutes les nouvelles du club et la nouvelle section « Matériel » qui permet de louer du matériel pour les repas/manifestations privés ou associatifs.

Infos

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site internet :

gvfootbasketbeganne.sportsregions.fr

Si vous souhaitez nous rejoindre, que ce soit en tant que sportif ou devenir membre du bureau, n'hésitez pas à nous contacter à :

gardedelavilaine.footbasket@gmail.com,
sur Facebook (gvfootbasket)
ou Instagram (gv_beganne).





L'été pour les Jeunes à Béganne

■ Centre de loisirs (3-12 ans)

Fonctionnement du lundi 11 Juillet au vendredi 05 août 2022.

Thèmes du centre : l'Antarctique, les pirates, la Bretagne, jeux et jouets d'autrefois.

Inscription exclusivement à la journée (9h-17h), service de garderie possible le matin et le soir (7h30-18h30).

Équipe d'encadrement : Yoann, Cécile, Maël, Enora, Quentin.

Renseignements et informations : www.beganne.fr

■ Site été jeunes (10-17 ans)

Fonctionnement du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022.

Programme d'animation à destination des adolescents (activités, sorties, bricolage...)

Animateur : Léon

Renseignements et informations : www.beganne.fr



■ Atelier « mon village demain »

L'atelier « Mon village demain » à destination des jeunes de Béganne a réuni une dizaine de jeunes. Cet atelier s'inscrit dans une démarche plus globale, d'élaboration d'un plan de développement à l'échelle de la commune (cf. p 4-5).

Dans cette démarche, le « aller vers » les jeunes à toute sa légitimité, afin d'aboutir à des propositions concertées sur la Commune de Béganne pour les jeunes et par les jeunes.

Durant l'atelier les jeunes ont apporté leurs contributions, avis sur les points forts et les points faibles de la commune, la mobilité, leurs envies, leurs

souhaits... dont un projet de Pumptrack, mais pas que !

Un autre atelier est programmé le mardi 5 juillet de 10h à 12h à l'espace jeunes de Béganne afin de poursuivre le travail engagé, le groupe est ouvert à tous les jeunes, garçons et filles. Les filles sont particulièrement attendues afin d'avoir une vision mixte des attentes de tous les jeunes ! On compte sur vous les filles !



■ Spectacle de théâtre itinérant

« Chien de chagrin » par la compagnie La Mauvaise Passe, en lien avec le centre social Intercommunal, mardi 19 juillet, à 18h30-20h au port de Folleux.



Le Centre Social Intercommunal

Le Centre Social Intercommunal (CSI/Fédé), est un centre social agréé par la CAF du Morbihan, organisé et piloté par la Fédé (Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine).

Né en 1998, le projet du CSI/Fédé regroupe les communes d'Allaire, Béganne, Peillac, Rieux, St Jacut-les-Pins, St Jean-la-Poterie, St Perreux et St Vincent-sur-Oust qui participent et soutiennent le projet.

Les actions organisées par le CSI/Fédé s'adressent à tous les habitants des communes précitées :

- > les enfants et les jeunes par les centres de loisirs, les espaces jeunes, les programmes d'activités, les séjours...
- > les familles par les ateliers Parents/Enfants, les sorties et vacances familiales, le Point Accueil Ecoute Parents...
- > les adultes par le jardin partagé, l'atelier cuisine, l'école multisports, l'accompagnement des associations...
- > L'épicerie Sociale

L'ensemble des actions mises en place vise à améliorer les conditions de vie des habitants tout en permettant à chacun de devenir acteurs et auteurs de projets au service du territoire.

En 2021, la Fédé et les Commune ont redéfini leur projet commun pour les quatre prochaines années (2022-2025).

La Commune de Béganne finance le centre social intercommunal par une subvention fixée en 2021 à 9 832,68 € et par la mise à disposition à 80 % de son temps de travail de l'animateur enfance-jeunesse..



Pour tous renseignements :
Yoann Le Clech
Tél. 06 99 12 56 56
Mail : jeunesse@beganne.fr



■ POUR LES JEUNES ADULTES

La Fédé a créé pour les jeunes adultes bégannais, et de tout le Pays de Redon, un tiers lieu qui leur est dédié, Le Parralèle, dans l'ancien bar PMU rue Victor Hugo à Redon.

ESPACE POUR :

- > Être un espace d'accueil pour tous les jeunes du territoire
- > Permettre aux jeunes d'être des acteurs de la vie culturelle locale
- > Être un espace d'expérimentation et de liberté pour et par les jeunes



■ ATTENTION À LA CANICULE

Compte tenu des risques de canicule cet été, le CCAS se mobilise pour protéger les plus fragiles. Inscrivez-vous en mairie ou signalez les personnes en difficulté, pour que les bénévoles du CCAS assurent une veille et une information adéquate.



Appelez Monique au 02 99 91 88 91
et en cas d'urgence appelez le 15.

Attention : rien ne remplacera l'attention bienveillante de la famille et des voisins !



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public autonome de la Commune. Il est présidé de droit par le Maire. Florence Lefeuvre en est la vice-présidente et en assure l'animation. Il est dirigé par un conseil d'administration composé d'élus (François de Lantivy, Valérie Le Comte et Virginie Tual) et de non élus désignés du fait de leurs engagements dans divers secteurs de l'action sociale (Claudine Cadiou, Marie-Christine Monclin, Céline Boulo et Raymond Jéhanno).

■ Mobilité solidaire

Le CCAS a mis en place depuis la fin de l'année dernière, le dispositif « Mobilité Solidaire ». Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et leur dévouement, sans eux cette opération n'aurait pas pu se mettre en place.

Après un démarrage tout en douceur, le dispositif évolue bien, et nous avons même recruté deux nouvelles bénévoles. Le CCAS s'en réjouit. La demande est bien présente, le service bien rendu, les personnes accompagnées sont satisfaites de ce dispositif.

Contact : 07 60 42 63 98



■ Violences intrafamiliales et sexuelles



La Commune de Béganne soutient la gendarmerie dans sa prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. La gendarmerie développe le dépôt de plainte « hors les murs ». La Commune met à sa disposition un local discret, pour accueillir et écouter les victimes dans un cadre moins intimidant qu'une gendarmerie. Une convention a été signée le 4 mars par Bernard Ryo, Maire, et le chef d'escadron Jean-Baptiste Pecceu, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Vannes.

Béganne est la deuxième Commune du Morbihan à répondre présent à cette initiative.

■ Ukraine

Le 5 mars, le CCAS fidèle à ses principes, a organisé une collecte en faveur de l'Ukraine, en partenariat avec l'Association des Maires. Une bonne participation des habitants en un temps record sur des courts délais. Le service technique a convoyé les dons à Allaire, où Graine d'Envie les a centralisés et livrés pour le canton.



■ Logement d'urgence

La commune achève de rénover ce logement à l'étage de l'ancienne mairie. Il sera confié au CCAS qui se penche sur un règlement à établir pour son utilisation.

■ Mutuelle communale

Actuellement le CCAS travaille sur la possibilité de mettre au service de ses habitants une mutuelle communale.

■ Repas du CCAS

N'oubliez pas notre rendez-vous annuel, convivial, le repas CCAS aura lieu le Samedi 8 octobre 2022.

■ Collecte de Papiers

Attention, la collecte organisée depuis des années au profit du CCFD ne se fera plus à Béganne. Merci de ne plus déposer vos papiers dans le local habituel mais dans les bacs de recyclage prévus à cet effet (notamment près du service technique).



Associations, commerçants & artisans

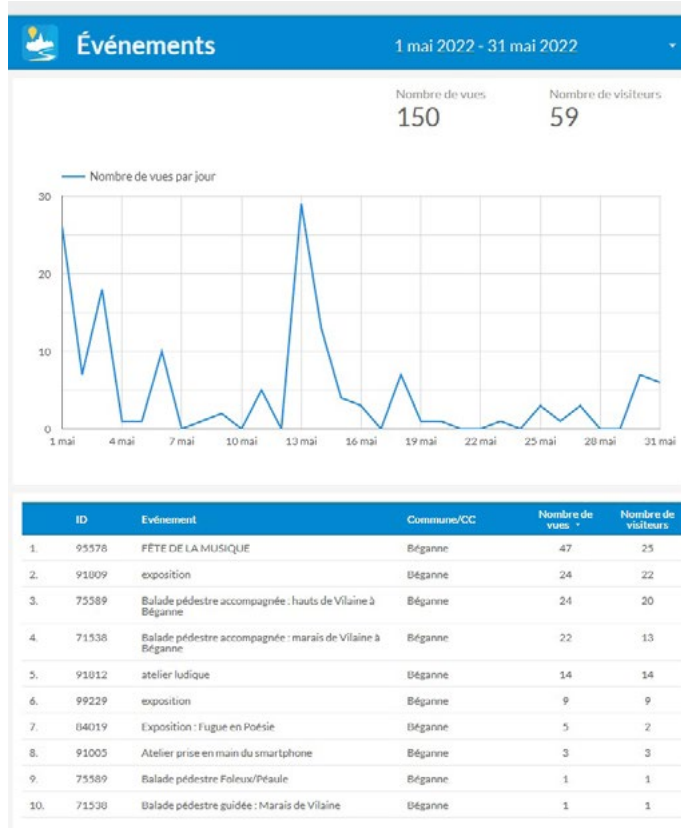
Comment utiliser les outils de la communication de la commune ?

■ Intramuros

Intramuros est une application sur smartphone développée par la société du même nom. C'est une plateforme d'information locale vers le citoyen. Un contrat a été passé entre cette société et Redon Agglomération, concernant l'ensemble des Communes volontaires du Pays de Redon, dont Béganne.

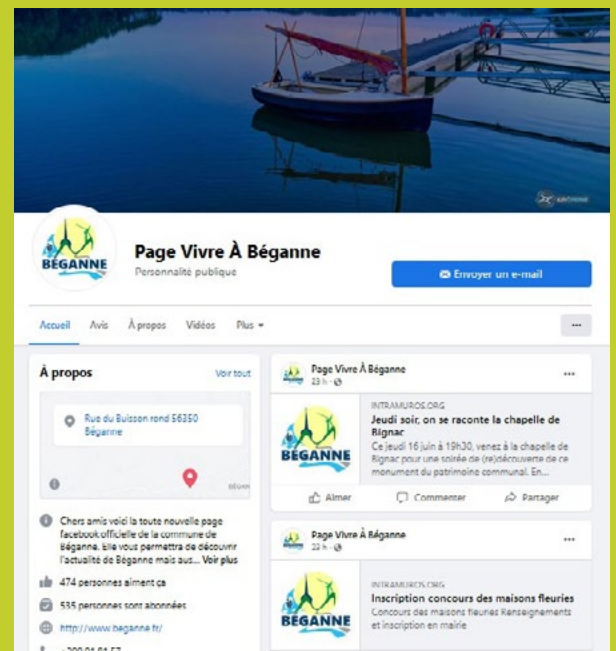
À ce jour, 137 usagers sont abonnés aux informations communales et 6 aux informations des acteurs locaux : 2 à l'École Sainte-Marie, 1 pour chacun des suivants : garage Vincent Bayel, L'Îlot Média (médiathèque), épicerie Sylvie Duranty et Escale de Foleux. Ce chiffre ne demande qu'à grossir.

Au mois de mai 68 visiteurs différents ont lu des informations communales, jusqu'à 29 visiteurs le 13 mai, dont 26 pour la Fête de la Musique.



■ Page Facebook « Vivre à Béganne »

La page Facebook est plus ancienne. Elle totalise à ce jour 539 abonnés et 474 mentions « J'aime la page ». Toutes les actualités parues dans Intramuros ont vocation à être partagées sur la page Facebook. La politique de la Commune est d'en faire une vitrine de la vie communale, au-delà des simples actualités municipales. Les associations, commerçants et artisans ne doivent pas hésiter à signaler leurs publications qu'ils souhaiteraient voir partagées sur la page Vivre à Béganne.



■ Démocratie « Online »

Toutes les publications de la Commune sur Facebook sont ouvertes aux commentaires, y compris défavorables. Nous regrettons que cet outil de débat ne soit pas plus investi, notamment par les plus critiques des Bégannais, qui pourraient trouver là un moyen d'expression et de proposition.

La Commune en modératrice de ces débats garantit leur courtoisie et refuse toute attaque personnelle ou tout propos injurieux contre qui que ce soit.

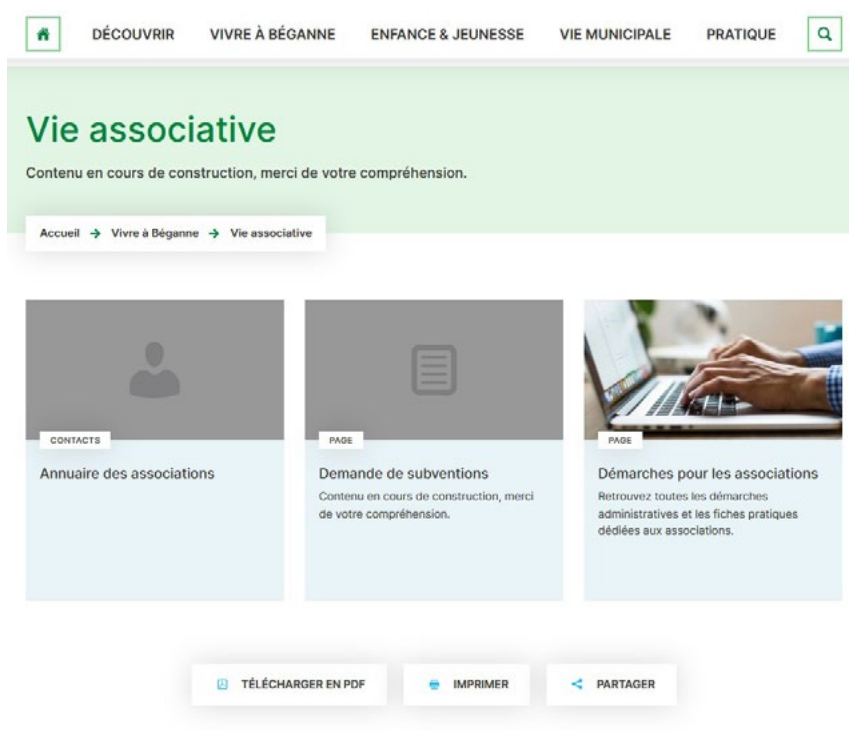


■ Site internet www.beganne.fr

Le nouveau site Internet, on en parle depuis longtemps mais il arrive doucement. La plate-forme existe mais nous avons tardé à l'investir, compte tenu des autres projets en cours.

Nous avons choisi des modules d'agenda et d'annuaire qui permettront aux associations, commerçants et artisans de Béganne de disposer de beaux outils de promotion de leurs activités : intégration de textes, de photos, de formulaires, de géolocalisation.

Chaque évènement ou contact que vous proposerez sera disponible sur la page d'accueil avec l'ensemble des autres évènements ou contacts. Ils sont également disponibles sur les pages spécifiques à vos catégories : Entreprises, Vie culturelle, Sports et loisirs, Vie associative...



■ Annuaire papier

À partir de maintenant, il n'y a plus d'annuaire dans le bulletin municipal. Vous le trouverez une fois par an, vers début décembre, dans l'agenda de poche. Les informations contenues seront exclusivement celles que les associations, commerçants et artisans auront renseignés eux-mêmes sur le site Internet, d'où l'intérêt de pour eux de les tenir à jour.



■ Formation

La commune propose aux associations, commerçants et artisans une session de formation à l'utilisation de ces outils mardi 12 juillet à 20h à la mairie.

Merci de vous inscrire en envoyant un mail à : dgs@beganne.fr.

Pour ceux qui n'auront pas pu y participer, une session sera également programmée à la rentrée. Par ailleurs, Sébastien Le Folgoc et Yoann Le Clech (pour la partie associations) sont vos interlocuteurs sur tout ce qui concerne les outils de communication de la Commune.

■ Modération

La Commune garde naturellement la main sur ce qui est publié sur ses outils de communication. C'est pour cela que toute publication proposée par les associations, commerçants et artisans devra être validée par l'équipe de modération. Nous mettons tout en œuvre pour que ce délai soit le plus court possible et vous accompagner en cas de malentendus.

Pour toute question, voir Sébastien Le Folgoc, directeur des services (dgs@beganne.fr).

Droit d'expression de l'opposition

À QUOI SERT L'OPPOSITION ?

M. le maire nous a demandé dans la dernière publication municipale : « À quoi sert l'opposition ? »

L'opposition, ou plutôt les élus de la minorité, servent d'abord à représenter une partie significative de la population bégannaise qu'il convient de respecter. Leur premier rôle est de contrôler que la majorité exerce son mandat selon les règles démocratiques et républicaines, y compris en ce qui concerne la gestion des finances communales. Nous laissons aux Bégannais le soin d'apprécier que M. Ryo a été dernièrement sanctionné par le Tribunal Administratif pour avoir censuré un de nos textes. Nous alertons aussi les Bégannais sur le constat que le budget 2022 a été voté sans aucune réunion préalable de la commission finances ; sur le constat que la plupart des décisions prises lors des conseils municipaux sont préparées en dehors des commissions qui sont pourtant censées être représentatives de toutes les sensibilités.

Les élus de la minorité servent aussi à faire des propositions concrètes pour les bégannais.

Par exemple en faisant des suggestions pour transformer l'ancienne boucherie en épicerie multi-services et ainsi faire vivre le centre bourg... proposition qui a justement été censurée dans un premier temps par M. le maire ! En apportant un soutien actif à l'installation d'un maraîcher AB qui fournit maintenant des légumes pour notre école, ou encore en soutenant les associations à l'initiative de la fête de la Musique le 18 juin dernier.

Par leurs propositions, les élus de la minorité participent aussi à dessiner l'avenir de Béganne pour que la commune ne meure pas : dynamisation et embellissement du centre bourg, rajeunissement de la population, développement économique, mise en valeur de notre territoire, protection de l'environnement.

Les élus de la minorité permettent d'apporter un débat d'idées et montrent ainsi aux Bégannais qu'une autre façon de gérer notre commune est souhaitable, dans le fond et dans la forme. Cela s'appelle la démocratie locale.

Michel Moquet – Marie-Noëlle Couéron

Droit d'expression de l'opposition

Sur cette page, l'opposition dans le Conseil municipal de Béganne dispose d'un espace d'expression.

Accueil → Vie municipale → Conseil municipal → Droit d'expression de l'opposition



Michel MOQUET
Conseiller municipal



Marie-Noëlle Couéron
Conseillère municipale

Tous les documents

Droit d'expression de l'opposition

1 document

Une page dédiée à l'opposition sur :
www.beganne.fr/droit-d-expression-de-l-opposition



Expression du groupe majoritaire

RENOUVELER LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le constat est triste et regrettable mais il est réel : on ne peut pas travailler avec l'opposition. Elle ne propose jamais rien. Son seul leitmotiv, c'est de poser la question la plus embarrassante possible, de pousser les limites de la contre-vérité l'air de rien et de se jeter sur toute polémique potentielle qui se présente. Les élus de la majorité, qui sont des bénévoles non professionnels de la politique, veulent pouvoir travailler dans de bonnes conditions, s'exprimer librement et en confiance dans des groupes de travail loyaux et conviviaux.

Le règlement intérieur a été modifié en conséquence. Les droits de l'opposition y sont rappelés et parfaitement respectés. Mais les droits appellent toujours des devoirs. Si l'opposition veut plus de droit elle est la bienvenue, si elle respecte ses devoirs : travailler en intelligence, pour le bien collectif et non pour la polémique stérile.

À QUOI SERT L'OPPOSITION ?

Sous ce titre, le Maire avait demandé dans le dernier quatre pages le projet de l'opposition pour l'ancienne boucherie. Nous l'attendons toujours. Dans l'article que nous avons soi-disant censuré (nous nous sommes expliqués dans le bulletin de décembre), Michel Moquet et Marie-Noëlle Couëron disent : « Nous avons imaginé leur aménagement : un commerce au rdc et un logement à louer à l'étage.

Plans et estimations sont à votre disposition ». Nous attendons toujours... Au lieu de faire des polémiques, l'opposition ferait mieux de présenter aux Bégannais un travail à la hauteur de ses prétentions. Ce ne sont pas les outils gratuits et faciles d'utilisation qui manquent, pour présenter en détails les soi-disant projets de l'opposition : un site internet, une page sur les réseaux sociaux, une newsletter.

À QUOI SERT LA MAJORITE ?

La majorité est fière de ses avancées concrètes. Elle s'est mobilisée pour l'organisation de Vilaine en Fête. Dans le cadre du plan de développement, chacun d'entre nous est allé chercher des Bégannais pour les faire participer aux différentes activités proposées. Face au comportement de l'opposition dans les commissions, nous nous réunissons le groupe entier pour débattre et préparer en amont les décisions du Conseil municipal, trois fois pour le budget 2022. Notre soutien à la Fête de la Musique vaut celui de l'opposition, puisque Michel Moquet est venu nous demander de l'aide pour trouver des artistes. Les services municipaux se sont mobilisés pour l'organisation logistique du stationnement et de la circulation. Dire que la Fête de la Musique a été spécialement soutenue par l'opposition, et non par deux simples bénévoles associatifs, relève de la récupération politique.



Bernard



François



Emmanuelle



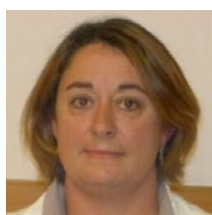
Michel



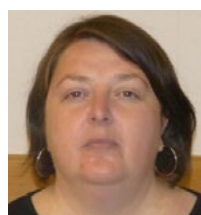
Florence



Yvonnick



Virginie



Fabienne



Valérie



Dominique



Isabelle



Anthony



Hubert

Le Petit Bégaon



© Bégaonne Collection Ming

Aux nouveaux arrivants

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous informer de la vie de la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie. Et à prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

- > Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
- > Mercredi de 13h45 à 17h15 (accueil téléphonique les autres après-midi)
- > Samedi de 9h à 12h (sauf en août)

Mail : accueil@orange.fr

Tél. 02 99 91 81 57

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

- > Mardi de 16h à 18h
- > Mercredi de 10h à 12h
- > Samedi de 9h30 à 12h

Fermeture du 1^{er} au 15 août

Mail : mediatheque@begaonne.fr

Conseillère numérique : les 12 juillet, 30 août et 27 septembre de 9h à 12h30

sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr

Tél. 07 62 40 71 44

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

- > Du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Mail : agence-postale@begaonne.fr

www.begaonne.fr